

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 31 mai 2017

CDDH-BU(2017)R97

**BUREAU DU COMITE DIRECTEUR
POUR LES DROITS DE L'HOMME
(CDDH-BU)**

RAPPORT

**97^e réunion
Vienne, 23-24 mai 2017**

1. Le Bureau du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH-BU) a tenu sa 97^e réunion les 23 et 24 mai 2017 à Vienne, sous la présidence de Mme Brigitte KONZ (Luxembourg). La liste des participants figure à l'Annexe I.
2. La réunion a été consacrée à la finalisation de la préparation de la 87^e réunion plénière du CDDH (Strasbourg, 6-8 juin 2017) et du Séminaire de haut niveau « Droits de l'homme et entreprises » organisé par le CDDH (9 juin 2017). Dans ce contexte, le Bureau a procédé à quelques propositions de changement concernant **le projet d'ordre des travaux de la réunion du CDDH** (voir ci-après, Annexe II).
3. Lors de sa réunion du mardi 6 juin 2017 (9h00), le Bureau examinera la demande de la Conférence des églises européennes (KEK) pour participer aux travaux de plusieurs points à son ordre du jour.
4. S'agissant des **Recommandations de l'Assemblée parlementaire** (point 2 du projet d'ordre du jour) communiquées pour information et d'éventuels commentaires en juin, le Bureau suggère au CDDH de se limiter à prendre note de la Recommandation 2100(2017) – « 25 ans de CPT : progrès accomplis et améliorations à apporter » et de discuter des éléments que le Secrétariat fournira en vue d'éventuels commentaires sur la Recommandation 2102 (2017) – « La convergence technologique, l'intelligence artificielle et les droits de l'homme ».
5. Quant aux travaux relatifs au **système de la Convention européenne des droits de l'homme** (DH-SYSC, point 3)¹, le Bureau suggère au CDDH de :
 - (a) faire siennes les orientations (DH-SYSC(2017)R014 §§3-14) données au DH-SYSC-I en vue de la finalisation en octobre 2017 du projet de rapport sur le processus de sélection et d'élection des juges de la Cour européenne des droits de l'homme pour discussion et approbation par le DH-SYSC en novembre 2017 puis par le CDDH en décembre 2017 ;
 - (b) faire siennes les orientations (DH-SYSC(2017)R014 §§16-17) données au DH-SYSC-II en vue de la poursuite des travaux portant sur la place de la Convention dans l'ordre juridique européen et international ainsi que sur les perspectives à moyen et plus long terme et saluer le succès du séminaire de lancement co-organisé par le réseau académique *PluriCourts* et le Secrétariat du DH-SYSC suite à une initiative de la Norvège ;
 - (c) approuver le projet de Guide de bonnes pratiques sur la mise en œuvre de la Recommandation (2008)2 du Comité des Ministres sur des moyens efficaces à mettre en œuvre au niveau interne pour l'exécution rapide des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme et le transmettre au Comité des Ministres pour adoption ;
 - (d) se féliciter de la mise en ligne très prochainement de l'Aperçu de l'échange de vues du DH-SYSC concernant les mécanismes pour garantir la compatibilité des lois avec la Convention (modalités, avantages, obstacles) ;

¹ Le Bureau a échangé des vues avec la Présidente du Comité d'experts sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC), Mme Isabelle NIEDLISPACHER (Belgique).

- (e) prendre note des informations fournies par le DH-SYSC sur l'état des signatures et ratifications des Protocoles n° 15 et 16 à la Convention (DH-SYSC (2016)008REV4) ;
 - (f) approuver la décision du DH-SYSC de procéder à la mise à jour de la Recommandation Rec(2004)4 sur la Convention dans l'enseignement universitaire et la formation professionnelle et prendre note de la compilation en cours qui servira de base pour ces travaux ;
 - (g) demander au Comité des Ministres une extension [jusqu'au 30 juin 2018] du délai pour analyser les rapports nationaux sur la mise en œuvre par les Etats membres de la Déclaration de Bruxelles ;
 - (h) approuver le projet de mandat préparé par le DH-SYSC pour le prochain biennium (voir projet d'ordre du jour annoté CDDH(2017)OJ1, Annexe III).
6. Quant aux travaux en matière de **développement et promotion des droits de l'homme** (point 4), le Bureau suggère au CDDH de :
- (a) Droits sociaux – (i) échanger des vues sur le projet de rapport sur la protection juridique des droits sociaux au sein du Conseil de l'Europe et donner d'éventuelles orientations à cet égard à son Groupe de rédaction sur les droits sociaux (CDDH-SOC), étant entendu qu'il serait préférable de ne pas procéder en juin à une adoption intérimaire de certaines parties du texte, mais d'examiner en décembre 2017, en vue de son adoption, l'ensemble du texte consolidé² ; (ii) prendre note du questionnaire élaboré par le CDDH-SOC visant à relever les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées dans les Etats membres ainsi que leurs suggestions pour améliorer le système de protection des droits sociaux ;
 - (b) Mutilations génitales féminines et mariage forcé³ - (i) procéder à l'adoption du projet de Guide de bonnes et prometteuses pratiques visant à prévenir et combattre les mutilations génitales féminines et le mariage forcé, ainsi que du projet de Déclaration du Comité des Ministres sur la nécessité d'intensifier les actions visant à prévenir et combattre les mutilations génitales féminines et le mariage forcé en Europe, et transmettre ces deux textes au Comité des Ministres pour adoption ; (ii) s'informer à propos d'une éventuelle conférence internationale en 2018 au Royaume-Uni qui impliquerait la Direction Générale de la Démocratie (DG-II) du Conseil de l'Europe, avec le concours du CDDH ;
 - (c) Liberté d'expression et liens avec d'autres droits de l'homme⁴ - (i) procéder à l'adoption du projet d'analyse de la jurisprudence pertinente de la Cour européenne des droits de l'homme et d'autres instruments du Conseil de l'Europe en vue de fournir des orientations complémentaires sur la manière de concilier la liberté d'expression avec d'autres droits et libertés, notamment dans les sociétés

² Cela étant, le Bureau a estimé qu'il serait très utile que le Président du CDDH-SOC, M. Vít Alexander SCHORM (République tchèque) et la Rapporteuse Mme Chantal GALLANT (Belgique) indiquent en juin quelles parties du projet de rapport peuvent être considérées comme déjà acquises, dans la mesure où elles sont de nature essentiellement factuelle.

culturellement diverses ; (ii) donner d'éventuelles orientations pour la préparation d'un guide de bonnes pratiques nationales sur la manière de concilier les divers droits et libertés concernés tout en notant que le CDDH-EXP préparera un questionnaire dans ce but ; (iii) discuter de la question d'élaborer un projet de recommandation sur la cyber-sécurité et les droits de l'homme⁵ ;

- (d) Droits de l'homme et migration⁶ - (i) prendre note de l'état d'avancement du projet d'analyse sur les aspects juridiques et pratiques des alternatives efficaces à la rétention dans le contexte des migrations ; dans ce contexte, noter la nécessité d'harmoniser avec le Comité d'experts sur la rétention administrative des migrants (CJ-DAM) les termes et les définitions utilisés dans les travaux respectifs ; (ii) en vue de la poursuite des travaux lors du prochain biennium, examiner en décembre 2017 le projet d'analyse consolidée et discuter des activités figurant dans le Plan d'action du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants migrants et réfugiés en Europe qui ont une implication pour le CDDH;
- (e) Société civile et institutions nationales des droits de l'homme - (i) procéder à l'adoption du projet d'analyse révisée sur l'impact de la législation, les politiques et les pratiques nationales en vigueur sur les activités des organisations de la société civile, les défenseurs des droits de l'homme et les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme ; (ii) donner des orientations à son Groupe de rédaction sur la société civile et les institutions nationales des droits de l'homme (CDDH-INST) sur la meilleure manière de présenter par la suite l'analyse et la compilation de bonnes pratiques (projet de déclaration du Comité des Ministres, recommandation, etc.).

7. Concernant la **bioéthique** (point 5), les travaux de la 11^e réunion du Comité de bioéthique (DH-BIO, Strasbourg, 6–8 juin 2017) seront présentés au CDDH par le Secrétariat. Le Bureau salue la poursuite des travaux sur un Protocole additionnel relatif à la protection de la dignité et des droits fondamentaux des personnes atteintes de troubles mentaux à l'égard du placement et du traitement involontaires. Il note aussi que la Présidente et le Vice-Président du CDDH participeront activement dans la Conférence internationale à l'occasion du 20^e anniversaire de la Convention d'Oviedo (Strasbourg, 24-25 octobre 2017). Enfin, il rappelle que les propositions d'activités du DH-BIO pour le prochain biennium figurent dans le projet d'ordre du jour annoté CDDH(2017)OJ1, Annexe III.

8. Concernant la révision des Lignes directrices sur la protection des **victimes d'actes terroristes**, le Bureau salue l'adoption du texte lors de la 127^e Session du Comité des Ministres (Nicosie, 19 mai 2017) et signale que les Délégués des Ministres envisagent de donner mandat au CDDH pour assurer la visibilité et le suivi de cet instrument important. Dans ce contexte, il pourrait être envisagé d'organiser un Séminaire de haut niveau sur la

³ Le Bureau a échangé des vues avec le Président du Groupe de rédaction du CDDH sur les mutilations génitales féminines et mariage forcé (CDDH-MF), M. Rob LINHAM (Royaume-Uni).

⁴ Le Bureau a échangé des vues avec le Président du Groupe de rédaction du CDDH sur la liberté d'expression et liens avec d'autres droits de l'homme (CDDH-EXP), M. Hans-Jörg BEHRENS (Allemagne).

⁵ Le Bureau estime nécessaire que le CDDH-EXP, lors de sa prochaine réunion en septembre 2017, échange des vues à ce sujet avec un(e) représentant(e) du Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) et que cette activité ne figure pas parmi celles envisagées pour le CDDH pour le prochain biennium.

⁶ Le Bureau a échangé des vues avec le Président du Groupe de rédaction du CDDH sur les droits de l'homme et la migration (CDDH-MIG), M. Morten RUUD (Norvège).

protection des victimes d'actes terroristes à l'occasion de la prochaine réunion plénière du CDDH. D'autres suggestions sont avancées pour un suivi des Lignes directrices qui pourrait être assuré par d'autres organes ou comités du Conseil de l'Europe en dehors du CDDH. Dans le cadre de cette discussion, le Bureau exprime ses condoléances aux autorités britanniques et aux familles des victimes du récent attentat de Manchester.

9. Quant à la préparation du **prochain biennium**, le Bureau rappelle que le CDDH est appelé, à approuver en juin les projets de mandats du CDDH, du DH-SYSC et du DH-BIO. Il suggère de garder le plus de souplesse possible pour l'organisation d'activités de diffusion et de sensibilisation à des instruments qu'il a élaborés, tout en comprenant que, pour des raisons budgétaires, certaines activités de suivi devront probablement se limiter à l'organisation d'un séminaire / table ronde / conférence à l'occasion d'une réunion plénière. Par ailleurs, le Bureau propose d'inscrire le thème de la sélection prénatale du sexe dans le mandat du prochain biennium.

10. S'agissant des **représentants du CDDH** auprès d'autres instances, le Bureau note qu'ils informeront le CDDH en juin du contenu des réunions auxquelles ils ont participé. Il note aussi que certaines charges devront être pourvues en juin (représentant(e) auprès du CODEXTER) et qu'elles seront toutes revues en décembre 2017, en vue du prochain biennium.

11. **Invités** - Le Bureau salue la rencontre prévue en juin avec M. l'Ambassadeur Tomáš BOCEK (République Tchèque), Représentant Spécial du Secrétaire Général sur les migrations et les réfugiés.

12. Le Bureau note que le Secrétariat informera le CDDH en juin de ses contacts avec le Bureau des Traités concernant la liste des **conventions** placées sous la responsabilité du CDDH.

13. Le Bureau note le projet de **calendrier** à examiner en juin. Il suggère de combiner les dates de la prochaine réunion du Bureau avec celles de la conférence d'experts concernant le système de la Convention que la future Présidence danoise du Comité des Ministres envisage d'organiser.

14. Le Bureau suggère qu'il y ait quelques brèves allocutions lors du vin d'honneur qui commémorera le **40^e anniversaire du CDDH**.

15. S'agissant du Séminaire du CDDH du 9 juin sur **les droits de l'homme et les entreprises**, le Bureau salue la qualité du programme et l'intérêt que l'événement a suscité.

16. Enfin, le Bureau remercie chaleureusement Mme Brigitte OHMS (Autriche) pour la qualité de l'accueil que ses Autorités ont dispensé pour la tenue de la présente réunion à Vienne.

ANNEXE I**LISTE DES PARTICIPANTS****BUREAU MEMBERS / MEMBRES DU BUREAU****ANDORRA / ANDORRE**

Mr Joan FORNER ROVIRA, Représentant permanent Adjoint d'Andorre auprès du Conseil de l'Europe
Apologised

AUSTRIA / AUTRICHE

Mrs Brigitte OHMS, Deputy Government Agent, Division for International Affairs and General Administrative Affairs, Federal Chancellery

GERMANY / ALLEMAGNE

Mr Hans-Jörg BEHRENS, Head of Unit IVC1, Human Rights Protection; Government Agent before the European Court of Human Rights, Bundesministerium der Justiz und für Verbraucherschutz, Berlin

GREECE / GRECE

Ms Zinovia STAVRIDIS, Head of the Public International Law Department/Special Legal Department, Ministry of Foreign Affairs, Athens

LATVIA / LETTONIE

Mrs Kristine LICE, Government Agent, Representative of the Government of Latvia before International Human Rights Organizations, Ministry of Foreign Affairs
Apologised

LUXEMBOURG

Mme Brigitte KONZ, Juge de Paix directrice, Cité judiciaire, Luxembourg
Chairperson of the CDDH / Présidente du CDDH

NORWAY / NORVEGE

Mr Morten RUUD, Ministry of Justice and the Police, Legislation Department, Oslo

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Rob LINHAM, Assistant Director for Europe and Domestic Human Rights, Ministry of Justice

AUTRES PARTICIPANTS / OTHER PARTICIPANTS

Mme Isabelle NIEDLISPACHER, Co-Agent du Gouvernement auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, Bruxelles
Chairperson of the DH-SYSC / Présidente du DH-SYSC

SECRETARIAT

**DG I – Human Rights and Rule of Law / Droits de l'Homme et Etat de droit
Council of Europe / Conseil de l'Europe**

Mr Philippe BOILLAT, Director General / Directeur Général

Mr Mikhail LOBOV, Head of the Human Rights Policy and Development Department / Chef du Service des politiques et du développement des droits de l'Homme

Mr Alfonso DE SALAS, Head of the Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / Chef de la Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'Homme, Secretary of the CDDH / Secrétaire du CDDH

Ms Corinne GAVRILOVIC, Assistant / Assistante, Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'Homme

* * *

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

Mr Nicolas GUITTONNEAU

Ms Claudine PIERSON

ANNEXE II**PROJET D'ORDRE DES TRAVAUX**

87^e réunion du CDDH
(mardi 6 - jeudi 8 juin 2017, Bâtiment AGORA, salle G.01)

et

Séminaire de haut niveau *Droits de l'homme et entreprises*
(vendredi 9 juin, Palais des droits de l'Homme, Salle 5)

MARDI 6 JUIN	MERCREDI 7 JUIN	JEUDI 8 JUIN	VENDREDI 9 JUIN
<i>Bâtiment AGORA, Salle B6.04-C</i> Réunion du Bureau 9h30 Bâtiment AGORA, Salle G.01 Réunion plénière Ouverture réunion Recommandations APCE Mutilations génitales féminines et mariage forcé (CDDH-MF)	9h30 Liberté d'expression (CDDH-EXP) Migration (CDDH-MIG) Société civile (CDDH-INST) Migration (CDDH-MIG) 11h45 Invité	9h30 Activités pour le prochain biennium Représentants dans d'autres instances Invités pour les prochaines réunions Conventions (passage en revue) Autres questions	Palais des droits de l'Homme, salle 5 9:00 Séminaire de haut niveau Droits de l'homme et entreprises
<i>13:00 Pause déjeuner</i>	<i>13:00 Pause déjeuner</i>	<i>13:00 Réception</i>	<i>13:00 Pause déjeuner</i>
14h30 Droits sociaux (CDDH-SOC) Victimes d'actes terroristes	14h30 Système de la Convention (DH-SYSC)	14h30 Bioéthique (DH-BIO) Calendrier Adoption des conclusions de la réunion	14h30 Séminaire de haut niveau (continuation) 17:00 Fin de session Vin d'honneur
<i>18:00 Fin de session</i>	<i>18:00 Fin de session</i>	<i>17:00 Fin de session</i>	

ANNEXE III

SUGGESTIONS DE MODIFICATION FORMULEES PAR LE BUREAU DU CDDH (23-24 MAI 2017) POUR LES PROJETS DE MANDAT 2018-2019 (CDDH, DH-SYSC ET DH-BIO)

COMITE DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME (CDDH)

[...]

Droits sociaux

sur la base de l'analyse du cadre juridique du Conseil de l'Europe de la protection des droits sociaux en Europe adoptée par le Comité des Ministres en [janvier] 2018, identifier les bonnes pratiques et formuler, le cas échéant, des propositions visant à améliorer la mise en œuvre des droits sociaux et à faciliter notamment l'articulation entre les différents instruments européens de protection des droits sociaux (échéance : 31 décembre ~~2018~~ 2019).

[...]

Liberté d'expression et liens avec d'autres droits de l'homme

sur la base des travaux effectués en 2016-2017, préparer un instrument non contraignant sur la manière de concilier la liberté d'expression et d'autres droits et libertés, en particulier dans des sociétés culturellement diverses ~~et un projet de recommandation du Comité des Ministres sur la cyber sécurité et les droits de l'homme est préparé~~ (échéance : 31 décembre ~~2018~~ 2019).

[...]

Migration

sur la base des travaux effectués en 2016-2017, élaborer un projet de recommandation du Comité des Ministres et un guide de bonnes pratiques concernant des questions de droits de l'homme dans le contexte de la migration, en particulier les alternatives efficaces à la rétention des migrants et demandeurs d'asile (échéance : 31 décembre ~~2018~~ 2019).

[...]

Diffusion et sensibilisation

Organiser, en tant que de besoin, des débats thématiques sur les sujets suivants (échéance: 31 décembre 2019) :

- (i) ~~procéder, sous forme d'une conférence thématique à tenir en juin 2019 impliquant le CDDH et la société civile, à une revue des~~ suites réservées par les Etats membres à la Recommandation CM (2014) 2 sur la promotion des droits de l'homme des personnes âgées adoptée le 19 février 2014 (~~échéance: 30 juin 2019~~).
- (ii) ~~procéder, sous forme d'une conférence thématique à tenir en 2019 impliquant le CDDH et la société civile, à une revue des~~ suites réservées par les Etats membres à la Recommandation CM/Rec(2010)5 du Comité des Ministres aux Etats membres sur des mesures visant à combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre adoptée le 31 mars 2010 (~~échéance : 31 décembre 2019~~).
- (iii) ~~procéder, sous forme d'une conférence thématique à tenir en décembre 2018 impliquant le CDDH et la société civile, à une revue de la~~ situation des Etats membres à l'égard du droit d'accès aux documents publics en vue notamment de promouvoir la signature et la ratification de la Convention de Tromso de 2009 (CETS n° 205) (~~échéance : 31 décembre 2018~~).
- (iv) ~~sur la base de ses travaux effectués en 2016-2017 contribution aux travaux qui seraient menés par d'autres instances du Conseil de l'Europe (e.g. GEC, GREVIO, GRETA et CDPC) pour combattre les mutilations génitales féminines et le mariage forcé, contribuer aux travaux qui seraient menés par d'autres instances du Conseil de l'Europe (e.g. GEC, GREVIO, GRETA et CDPC) en coopération avec les Etats membres visant à (i) renforcer l'efficacité du cadre juridique national et européen ainsi que la coopération entre Etats; ii) sensibiliser à ces questions~~

[...]

COMITE D'EXPERTS SUR LE SYSTEME DE LA CONVENTION EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME (DH-SYSC)

[...]

Concernant la mise en œuvre de la Convention et l'exécution des arrêts de la Cour : veiller à l'échange régulier d'informations - pour aider les Etats membres à développer leurs capacités nationales et faciliter leur accès aux informations pertinentes (voir par exemple le paragraphe 29 (a) i) de la Déclaration de Brighton et le paragraphe C. 1. g) de la Déclaration de Bruxelles) ; à cette fin, étudier les différents moyens pour promouvoir un échange plus rapide de vues et d'expérience, renforcer **l'autorité le statut** des agents de gouvernement, et leur fournir les moyens nécessaires pour traiter des questions liées à l'exécution des arrêts.

[...]

COMITE DE BIOETHIQUE (DH-BIO)**Pas de modifications**

ANNEXE IV**PROJET DE CALENDRIER DES REUNIONS DU CDDH
ET DE SES INSTANCES SUBORDONNEES**

2017		
3 ^e réunion du Groupe de rédaction II du DH-SYSC sur les suites données au rapport du CDDH sur l'avenir à plus long terme du système de la Convention (DH-SYSC-II)		20-22 septembre
2 ^e réunion du Groupe de rédaction du CDDH sur la liberté d'expression et les liens avec d'autres droits de l'homme (CDDH-EXP)		27-29 septembre
4 ^e réunion du Groupe de rédaction I du DH-SYSC sur les suites données au rapport du CDDH sur l'avenir à plus long terme du système de la Convention (DH-SYSC-I)		18-20 octobre
3 ^e réunion du Groupe de rédaction du CDDH sur les droits de l'homme et la migration (CDDH-MIG)		24-26 octobre
12 ^e réunion du Comité de bioéthique (DH-BIO) (avec Conférence internationale à l'occasion du 20 ^e anniversaire de la Convention d'Oviedo)		24-27 octobre (Conférence les 24-25)
2 ^e réunion du Groupe de rédaction du CDDH sur les droits sociaux (CDDH-SOC)		6-8 novembre
4 ^e réunion du Comité d'experts sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC)		[novembre]
98 ^e réunion du Bureau du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH-BU)		16-17 [21-22(matin) novembre]
Conférence d'experts sur le système de la CEDH		[Copenhague 22-24 novembre]
88 ^e réunion du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH)		5-[7][8] décembre
2018		
3 ^e réunion du Groupe de rédaction du CDDH sur la liberté d'expression et les liens avec d'autres droits de l'homme (CDDH-EXP)		[février]

3 ^e réunion du Groupe de rédaction du CDDH sur les droits sociaux (CDDH-SOC)		[mars]
99 ^e réunion du Bureau du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH-BU)		[mai]
13 ^e réunion du Comité de bioéthique (DH-BIO)		[29 mai- 1 ^{er} juin] [22-25 mai]
89 ^e réunion du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH)		[juin]
100 ^e réunion du Bureau du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH-BU)		[novembre]
90 ^e réunion du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH)		[décembre]
2019		

* * *